

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **91 (1965)**

Heft 25

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre.
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua, architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 40.—	Etranger Fr. 44.—
Sociétaires	» » 33.—	
Prix du numéro	» » 2.—	» » 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5776, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 385.—
1/2 » » 200.—
1/4 » » 102.—
1/8 » » 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Ancrage d'une paroi moulée dans le sol au chantier de l'UNESCO, à Paris, par A. Mayer et F. Rosset, ingénieurs.
Bibliographie. — Divers. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

ANCRAGE D'UNE PAROI MOULÉE DANS LE SOL AU CHANTIER DE L'UNESCO, À PARIS

par A. MAYER, ingénieur général des mines (e. r.), et F. ROSSET, ingénieur à l'entreprise Solétanche.

Une illustration des possibilités d'utilisation des ancrages par tirants en matière de construction urbaine peut être trouvée dans l'application qui vient d'en être faite à l'occasion des travaux d'extension du palais de l'UNESCO, à Paris.

Cet organisme aménagé actuellement, en dessous du terre-plein central, trois étages de bureaux en sous-sol. Sur un de ses côtés, la fouille, d'une dizaine de mètres de profondeur, est contiguë à une construction existante, la salle des conférences, dont la façade frontale est fondée sur une semelle continue lourdement chargée. Pour prévenir les désordres possibles consécutifs à la décompression du sol de fondation de cet édifice, il a dû être réalisé, dans la zone intéressée, une paroi moulée dans le sol, de 11,20 m de hauteur, s'étendant sur 63 m (voir fig. 1).

¹ Conférence donnée le 14 mai 1965 à Zurich, devant les membres de la Société suisse de mécanique des sols et des travaux de fondation.

A 2,60 m au-dessous de son sommet, cette paroi est soutenue par une file d'ancrages par barres, ce qui a permis, d'une part, la suppression de l'étalement généralement prévu par butonnage ou contre-fiches dans la fouille et, d'autre part, d'assurer, par la mise en tension des tirants, une sorte de précontrainte du massif de terrain à contenir.

Ce dispositif d'ancrage a un caractère provisoire, car, une fois achevés, les planchers du bâtiment seront en mesure de recevoir les poussées de ce mur extérieur.

Nature des terrains et caractéristiques mécaniques

Les terrains sont constitués à partir du terre-plein par :

- 3,20 m de remblai (37,50 — 34,30) ;
- 6,90 m d'alluvions anciennes (34,30 — 27,40) ;
- au-dessous, les fausses glaises.